

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 27/01/2014 21h30
Fondation du CAMP DES MILLES - Mémoire et Éducation

« Journée Internationale de commémoration en mémoire des victimes de la Shoah »

Cérémonie officielle régionale sous le Haut patronage du Président de la République
Signature de conventions de partenariat entre des lycées et la Fondation du Camp des Milles

**« L'ANTISEMITISME ET LES RACISMES ONT UN POTENTIEL EXPLOSIF EXCEPTIONNEL
QUI JUSTIFIE DES REACTIONS EXCEPTIONNELLES »**

« Il vous appartient que la vigilance ne soit pas un vain mot, un appel qui résonne dans le vide de consciences endormies (...) Votre responsabilité est de ne pas céder aux amalgames, à toutes les confusions (...) Sachez faire preuve de discernement, alors que le temps nous éloigne toujours plus de ces événements, faisant de la banalisation un mal peut-être plus dangereux que la négation. (...) Notre témoignage existe pour appeler à incarner et à défendre ces valeurs démocratiques qui puisent leur racines dans le respect absolu de la dignité humaine, notre legs le plus précieux à vous, jeunesse du XXIème siècle. »

C'est le message de Simone VEIL, lu par Denise TOROS MARTER, elle aussi déportée à 16 ans à Auschwitz, devant les jeunes écoliers, collégiens et lycéens rassemblés pour la cérémonie officielle régionale organisée au camp des Milles pour la Journée Internationale de commémoration en mémoire des victimes de la Shoah.

Autour de ces 150 jeunes, un public très nombreux a participé à cette commémoration pour la première fois tenue sous le haut patronage du Président de la République, sur les lieux mêmes du départ pour la déportation vers Auschwitz de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs en août et septembre 1942.

La diversité des présents – élus de toutes sensibilités, anciens déportés et résistants, diplomates, représentants institutionnels et religieux, associations, organisations humanitaires, représentants des communautés juive, chrétienne, musulmane, arménienne et tsigane, illustre bien le caractère universel de la Shoah que symbolise cette Journée internationale de commémoration, décidée par consensus de l'Assemblée générale de l'ONU.

La cérémonie débuta par le « chant des Marais », interprété par des élèves du Lycée Militaire. C'est ensuite dans une grande émotion que furent lus les noms des enfants et adolescents déportés des Milles par de jeunes écoliers des Milles. Quelques fleurs en leur hommage furent déposées par leurs camarades devant la stèle commémorative. Juste avant qu'un train ne passe, comme pour rappeler ce qu'il s'était passé il y a plus de 70 ans, au même endroit. Moment d'émotion forte ressentie par l'assemblée.

Les noms des Justes des Nations ayant œuvré pour les internés du Camp des Milles ont aussi été lus par des élèves du lycée Gambetta et de l'ORT-Bramson « *pour se rappeler que, face au mal, il est possible de se lever au nom des valeurs de justice, de tolérance et d'humanité* ».

Alain CHOURAQUI, Président de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education s'interroge : « *Le Site-mémorial du camp des Milles a fait le pari de l'éducation et de la culture par la mémoire, par une mémoire respectueuse du passé mais vivante et partagée, le pari d'une mémoire utile au présent par l'analyse des mécanismes humains permanents qui peuvent encore mener au pire, et aussi par la présentation des résistances toujours possibles. Parmi d'autres constats essentiels, que nous apprend donc cette mémoire pour aujourd'hui, comme autant de repères forts sur notre chemin tâtonnant ?*

- *Que l'antisémitisme et les racismes ont un potentiel explosif exceptionnel, qui justifie une vigilance et une fermeté elles-mêmes exceptionnelles ; ne le voit-on pas tous les jours dans le monde entier ?*
- *Que ce sont des engrenages psychologiques et sociétaux, des dynamiques puissantes qui transforment rapidement des sociétés et des hommes ordinaires en bourreaux, en complices, en victimes ; de l'insulte à la violence, de l'exclusion mentale à l'exclusion sociale, institutionnelle, physique ; de la démocratie défailante à l'autoritarisme criminel... ;*
- *Que c'est dans les commencements qu'il faut réagir fermement car les résistances arrivent souvent trop tard et sont de plus en plus difficiles au fil des engrenages ; n'oublions pas, ce fut en quelques mois seulement, les premiers camps, la fin du Parlement, l'interdiction des syndicats et des partis... et, très vite, l'indifférence à ceux qui disparaissent à jamais... »*

Michèle TEBOUL Présidente du CRIF Marseille Provence, par la voix de son Vice-président Jean MEYER, déclare : *Il nous faut comme toujours répéter qu'une société qui laisse l'antisémitisme vivre en son sein, se nécrose. En cela notre combat est celui de tous et de chacun ! (...) Il nous faut agir avec force pour que chaque citoyen de notre pays, chaque professeur de nos écoles, chaque bénévole de nos associations, chaque représentant des cultes,*

www.campdesmilles.org

chaque militant des partis qui font notre démocratie comprennent et sentent au plus intime de lui-même la responsabilité et la grave faute qu'il y aurait à encourager et même seulement à détourner les yeux face à ce retour vers un passé de cris et de fureurs. »

Puis ce fut au tour de Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire d'Aix-en-Provence de prendre la parole pour affirmer la nécessité de s'adresser aux enfants plutôt qu'aux adultes : *« sinon, on n'aura pas transmis ce qu'il faut d'équilibre, d'amour et d'humanité aux jeunes générations pour pouvoir avancer sans haïr l'autre. (...) Mais enseigne-t-on suffisamment aux enfants que la différence est quelque chose d'humain, de normal ? Enseigne-t-on aux enfants que l'envie n'est pas un moteur, que la haine n'est pas une passion normale et qu'il faut commencer à tolérer l'autre ? Je crois que ce lieu [le camp des Milles] devrait nous apprendre le vrai message de la tolérance et de l'acceptation de la différence »* Et en évoquant le nom des enfants déportés, elle souhaite *« une cérémonie de respect pour chacun de ces tout petits »*.

André GUINDE, pour le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, souligne le souvenir *« de ceux, enfants, femmes et hommes exterminés parce qu'ils étaient juifs »*. Il ajouta *« C'est leur mémoire que nous devons protéger, c'est leur mémoire qui nous fait lever encore aujourd'hui tant l'antisémitisme refait surface. Toute la République réagit lorsque la haine est là parce qu'elle sait qu'elle ne concerne pas un groupe défini, en l'occurrence les juifs, mais l'ensemble du peuple de France. Et le meilleur combat contre l'antisémitisme, c'est de se souvenir mais également de savoir et de transmettre aux jeunes générations »*. Il conclut *« Nous devons nous aussi, ainsi que nos enfants, rester vigilants. »*

Gaëlle LENFANT pour le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur affirma avec force que *« la transmission de cette mémoire de la Déportation, de la Shoah et de la Résistance est primordiale et urgente. Ce lieu [le camp des Milles] s'adresse à tous, en tout premier lieu aux enfants, il ne cessera de s'adresser aussi aux enfants des enfants parce que comme disait Camus « Qui ne répondrait en ce monde à la terrible obstination du crime, sinon l'obstination du témoignage ? » C'est votre mission, votre honneur, et notre promesse de l'aube. »*

Yves LUCCHESI, représentant l'Etat, déclara : *« Se souvenir c'est refuser d'oublier, c'est se faire un devoir de transmettre cette histoire aux jeunes générations afin que jamais ne soient banalisées, minimisées ou niées les cruautés de l'Holocauste. Se souvenir, c'est faire comprendre les dérives de toutes sortes de discriminations ou d'extrémismes (...)*. Puis il affirma avec force *« l'Etat met et s'attachera à tout mettre en œuvre pour que cesse toute forme d'antisémitisme quelle qu'elle soit »*.

A l'issue de cette commémoration les Lycées Cézanne et Gambetta d'Aix-en-Provence et le Lycée Fourcade de Gardanne signèrent une convention de partenariat avec la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education.

Alain Chouraqui a ainsi souligné l'importance de ces premières conventions dont il espère qu'elles seront suivies de beaucoup d'autres parmi les 500 établissements qui ont déjà envoyé leurs élèves sur le Site. Gaëlle Lenfant a rappelé l'engagement du président de la Région que chaque lycéen puisse visiter le Site-Mémorial. Les proviseurs des lycées ont souligné la richesse des projets pédagogiques menés autour de la visite du Site-Mémorial.

L'accueil de 30 000 élèves en 2013 comme ces partenariats concrétisent bien le souhait des fondateurs du Mémorial et notamment des anciens résistants et déportés de transmettre aux jeunes des clés de compréhension et de vigilance contre les intolérances extrémistes et les violences barbares. A l'heure où beaucoup de témoins de cette histoire tragique disparaissent et où montent à nouveau le racisme et l'antisémitisme, ces jeunes peuvent ainsi devenir les relais des témoins, les acteurs de lendemains meilleurs.

Contacts Presse :

ODILE BOYER

odile.boyer@campdesmilles.org
+33 (0) 6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

Rappelons que le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. Il vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux artistes et intellectuels comme Max Ernst ou Hans Bellmer, des hommes politiques, des journalistes... Son histoire témoigne des intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le camp d'extermination d'Auschwitz via Drancy .

Ils faisaient partie des 10 000 juifs de la zone dite "libre" qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale"

L'ambition du Site-Mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire.

www.campdesmilles.org

Les expositions permanentes du Site-Mémorial sont organisées sur 15 000m² de bâti et 7 ha, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacé dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente, pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes », mur présentant la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi visiter l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11000 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. **Entrée libre.**

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés. **Entrée libre.**

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation. **Accès libre.**

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecuveuil, France Télécom, Axa, la SNCF et le Groupe Alteor.